

MESSAGE DU MAIRE

Citoyens Citoyennes

Depuis la fermeture du poste d'essence qui était situé au 975, rue Notre-Dame, les membres du conseil ont reçu de nombreuses demandes de la part de citoyens pour que ce service soit à nouveau disponible à Champlain. Le conseil municipal a jugé qu'il est important que la population ait accès à un maximum de produits et services sans avoir à se déplacer à l'extérieur. Nous avons alors entrepris des démarches pour le retour d'un service de vente d'essence à Champlain.

Actuellement, la Coopérative de Champlain est intéressée à ajouter un poste d'essence à son commerce d'alimentation et de quincaillerie situé au 1000, rue Notre-Dame. Il s'agit du seul projet susceptible d'être réalisé à court ou moyen terme à Champlain. Les citoyens des municipalités de Saint-Stanislas et Saint-Adelphe et d'autres ont développé sur leur territoire le même type d'entreprise de services intégrés. Le même constat a été fait partout : « Un poste de vente d'essence ne peut être rentable s'il n'est pas joint à une autre activité commerciale qui permet de répartir les coûts d'exploitation ». Nous croyons que le projet de la Coopérative s'intégrera au bâti actuel du secteur. Les travaux déjà réalisés sur le bâtiment abritant le dépanneur et la quincaillerie, et l'ajout d'espaces de stationnement représentent déjà une amélioration par rapport à la situation antérieure. À notre avis, le paysage a été grandement amélioré par les travaux de la Coopérative.

Dans le but d'appuyer la diversification de l'offre de services, le conseil municipal a adopté un règlement modifiant son règlement sur les usages conditionnels pour permettre, à certaines conditions, l'implantation d'un poste d'essence sur le lot 115-P, anciennement occupé par le 1006, rue Notre-Dame. La réalisation de ce projet, nous le croyons, répond aux demandes d'un grand nombre de citoyens de la municipalité.

Bien que tous les citoyens se disent en faveur de l'implantation d'un service de vente d'essence dans la municipalité, nous devons constater que ce projet ne fait pas l'unanimité. Le registre ouvert le 20 juillet sur ce règlement a reçu 60 signatures de gens qui demandaient qu'un référendum soit tenu sur l'approbation dudit règlement. Certains des signataires du registre croient que le poste d'essence sera implanté sur le boulevard de la Visitation si la Coop n'obtient pas l'autorisation de l'ériger à côté de son commerce au 1000, rue Notre-Dame. Je crois qu'il est important de vous dire que le projet de station service sur la route 359 n'existe pas. Toutes les démarches dans ce sens n'ont pas abouti. Il ne s'agit pas d'un choix entre 2 emplacements ou 2 projets.

Pour notre part, nous croyons que la population de Champlain veut toujours de ce service et qu'une majorité de citoyens appuie le projet. La démarche se poursuivra donc par la tenue d'un scrutin référendaire s'adressant aux personnes habiles à voter du secteur concerné. La date du scrutin a été fixée au 3 octobre prochain. Le résultat de cette consultation scellera le sort de la disponibilité d'essence à Champlain pour un bon bout de temps. Nous espérons que les personnes qui auront la possibilité de voter lors du référendum en tiendront compte.

Les secteurs concernés comprennent

Les zones 125-P, 128-CR et 129-CR : rue Notre-Dame du 961 au 1103
du 982 au 1104

: rue du Quai et Avenue Côté

La zone 127-R : rues St-Joseph et Ste-Anne

La zone 219-A : P-71 à P-72, P-73 à P-74, P-75 à P-77,
P-160 à P-163, P-164 à P-167

Lors des assemblées du conseil municipal et de l'assemblée de consultation au cours de laquelle les représentants de la Coopérative de Champlain ont présenté un projet préliminaire, des citoyens ont fait valoir que le projet représentait un danger pour les gens qui circulent dans le village. Il a même été dit qu'un piéton avait été blessé par un véhicule automobile à proximité du commerce du 1000, rue Notre-Dame. Des vérifications ont été faites auprès du directeur du poste de la Sûreté du Québec qui nous a confirmé que les rapports d'événements qu'il possède ne parlent pas d'un événement semblable. Selon lui, le nombre d'accidents d'automobiles à proximité du dépanneur ne permet pas de dire que le commerce, qui est en opération sous l'initiative de monsieur Jean LeBlanc depuis plus de soixante-dix ans, constitue une source de danger. Malheureusement, la circulation d'automobiles, de camions lourds, de tracteurs, de motos et de machinerie agricole fait partie des inconvénients d'habiter le long du Chemin-du-Roy. Nous ne croyons pas que l'ajout d'un poste d'essence dans le noyau de village représente une catastrophe comme certains le prétendent.

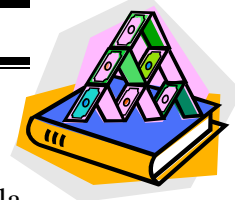
La révision du schéma d'aménagement a rendu disponible des terrains en périphérie du noyau du village. Nous croyons qu'il est nécessaire de favoriser l'offre de services et de produits pour attirer les jeunes familles qui désirent s'implanter en dehors des limites de la ville de Trois-Rivières. C'est dans ce sens que vont nos efforts de soutien aux projets de développement.

La Coopérative de Champlain désire continuer d'investir à Champlain. Elle nous offre la possibilité d'obtenir de l'essence sans que des fonds publics ne soient investis pour développer le service. Je crois qu'il s'agit d'une avenue très intéressante pour l'ensemble des Champlainois et des Champlainois. L'augmentation de l'offre de services à l'intérieur du noyau de village devrait favoriser la venue d'autres services et commerces tels que un petit café, un magasin de souvenirs, un restaurant, un comptoir pharmacie, une galerie d'art, etc. La population sera ainsi mieux desservie et Champlain ne s'en portera que mieux.

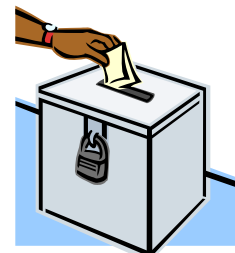
Jean-Robert Barnes, maire

MISE À JOUR DU RÔLE D'ÉVALUATION

La firme d'évaluation procède à la mise à jour de l'inventaire des immeubles de la Municipalité de Champlain et cette opération nécessite la visite des propriétés. Il est donc possible que vous receviez la visite d'un représentant de la



firme « Évaluation André Bournival » au cours des prochaines semaines. Cette personne est identifiée et est autorisée par la MRC des Chenaux à effectuer ces visites. Lorsque l'occupant de l'immeuble est absent, le représentant laisse une carte indiquant la façon de le joindre pour prendre un rendez-vous. Vous pouvez aussi vous entendre avec le représentant de l'évaluateur pour fixer un autre moment afin qu'il puisse visiter votre propriété lorsqu'il se présente à votre domicile.



ÉLECTION RÉFÉRENDAIRE

DATES À RETENIR

20 septembre (lundi)	Révision de la liste référendaire Bureau municipal 819, rue Notre-Dame	9 h à 17 h 30 19 h à 22 h 00
21 septembre (mardi)	Révision de la liste référendaire Bureau municipal 819, rue Notre-Dame	8 h à 12 h 00 13 h à 16 h 00
26 septembre (dimanche)	Vote par anticipation Bureau municipal 819, rue Notre-Dame	12 h à 20 h 00
3 octobre (dimanche)	Jour du scrutin Centre du Tricentenaire 961, rue Notre-Dame	10 h à 20 h 00



ORDURES MÉNAGÈRES

Veillez noter qu'à compter du **mercredi 22 septembre** prochain, la collecte des ordures ménagères et celle des gros morceaux (ex. matelas, meubles, etc.) s'effectuera **aux 2 semaines** pour reprendre de façon hebdomadaire en mai 2011.

Nous désirons vous informer que désormais, notre personnel du service d'hygiène du milieu ramassera les gros déchets qui de par leur format ne peuvent être introduits dans les bacs. Ces objets seront ramassés le même jour que la collecte, probablement plus tard dans la même journée. Cette directive est restrictive, c'est-à-dire qu'elle ne s'applique pas à tout autre objet, contenant ou sac placé à côté du bac. Dans ce dernier cas, les citoyens devront attendre à l'autre collecte pour disposer d'un surplus occasionnel à l'intérieur de leur bac.

Pierre St-Onge
Directeur général, secrétaire-trésorier



RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE



Apportez vos feuilles mortes à la ferme



Les feuilles mortes peuvent être valorisées de diverses façons. Déchiquetées à l'aide de votre tondeuse, elles peuvent être laissées sur votre gazon ou encore servir de paillis dans votre potager ou vos platebandes. L'abondance des feuilles mortes à l'automne est une occasion de constituer une réserve de matière sèche et riche en carbone pour votre compost. Vous pouvez également les apporter directement chez un agriculteur près de chez vous.

La Fédération de l'UPA de la Mauricie a sollicité la collaboration de plusieurs agriculteurs qui se sont montrés intéressés à recevoir les feuilles mortes récupérées par les citoyens, celles-ci seront valorisées sur les terres agricoles de votre région.

Vous pouvez apporter vos feuilles à :

Municipalité	Entreprise	Emplacement du site
Champlain	Ferme Champlinoise inc. (Sébastien Marchand, propriétaire)	1396, rue Notre-Dame

Nous vous demandons d'apporter vos feuilles mortes dans des sacs de papier. Si vous utilisez des sacs de plastique, vous devrez vider vos sacs de feuilles à l'endroit désigné qui sera indiqué par un panneau.

À la ferme, **seuls les feuilles mortes et le gazon** sont acceptés. Aucun autre type de résidus, tels que les résidus de table, les branches, les arbustes, les arbres ou tout autre résidu non vert, n'est autorisé.

Ce projet est mené par la Fédération de l'UPA de la Mauricie en partenariat avec la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie.



Imitez la nature - Compostez

La Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie offre aux citoyens de la Mauricie l'occasion d'assister gratuitement à une séance de formation sur le compostage domestique. Les participants seront initiés à diverses techniques permettant de fabriquer eux-mêmes un compost de qualité à partir de résidus de table et de jardin.

Il y aura tirage d'un composteur domestique parmi les participants, et ce à chacune des séances



Les séances de formation se déroulent de 19 heures à 21 heures.

Inscription préalable : avant 16 heures, le vendredi précédant une séance de formation.

Un minimum de 15 inscriptions est nécessaire pour qu'une séance de formation ait lieu.

Pour inscription : www.rgmm.com
819-373-3130, poste 401

Date et endroit

Mercredi
15 septembre

Champlain

Centre du Tricentenaire
961, rue Notre-Dame

Sylvie Gamache, rgmm
Coordonnatrice aux communications et projets



ÉCOLE DES CHAMPS-ET-MARÉES



LA RENTRÉE ARRIVE À GRANDS PAS !

La rentrée des élèves de l'école Champs-et-Marées se tiendra le **mardi 31 août** prochain. Cette année, la thématique de la journée sera « *L'Arbre* ». L'équipe-école est à planifier les activités de la journée. Une épluchette de blé d'inde sera au menu de cette journée. Bienvenue aux parents!

Cette année, on attend 107 élèves à l'école :

- 24 au *Pavillon Ste-Marie* (Batiscan - 5^e et 6^e année);
- 83 au *Pavillon Champlain* (Champlain - maternelle à 4^e année).
Il y aura, entre autres, 17 élèves en maternelle et 23 élèves en 1^{ère} année.

Un réaménagement des locaux est en cours actuellement au Pavillon Champlain et dans certains d'entre eux, on rafraîchit la peinture.

La boîte à lunch écologique sera à l'honneur cette année. Grâce à une subvention obtenue dans le cadre du programme écologique des épiceries Métro, les élèves recevront en début d'année trois plats de plastique : un grand rectangle pour les sandwiches, un petit rectangle et un petit rond. Ces derniers seront très utiles pour les collations. Le projet vise à sensibiliser les élèves qu'en utilisant les plats de plastique, nous créons moins de déchets.



Le service de garde *Champlain/Madeleine-de-Verchères* tient à vous informer qu'il est encore possible de s'inscrire à la journée pédagogique du 30 août : 819-840-4318. Les activités de cette journée se tiendront au Pavillon Champlain : jeux d'eau, jeux extérieurs. Une journée où le plaisir de se retrouver sera au rendez-vous.

Voici les activités prévues pour les journées pédagogiques à venir :

24 septembre :

Pour la maternelle à la 2^e année : Musée des enfants à Laval.

De la 3^e à la 6^e année : Funtropolis.

Il y aura également une journée d'activités à l'école.

8 octobre : Activités à confirmer.

12 novembre : Jeux vidéo et nuit à l'école.

3 décembre : Fête de Noël avec le Père Noël et des jeux gonflables.



Même si votre enfant ne fréquente pas le Pavillon Champlain ou le Pavillon Sainte-Marie, vous pouvez l'inscrire à l'une de ces activités. Pour information : 819-840-4318.

Josée Plourde

ÉVEIL À LA FOI

Soirée d'information le lundi 13 septembre



En famille, découvrir **simple**
JÉSUS de façon **et**
amusante!

C'est le temps de s'inscrire!!!

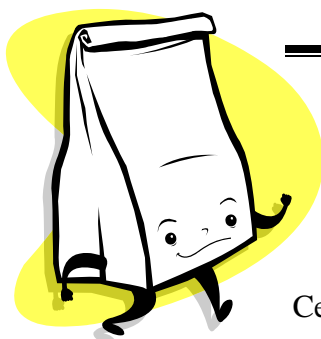
La vie chrétienne est maintenant sous l'entière responsabilité des familles et des communautés paroissiales. Notre paroisse a aussi entrepris ce virage et pas moins de 23 enfants et 15 parents ont participé aux différentes rencontres d'ÉVEIL à la foi. De ce nombre, 9 jeunes Champlinois ont reçu le sacrement de la confirmation par Mgr Martin Veillette, évêque du diocèse de Trois-Rivières.

Les parents désirant faire vivre une expérience de foi à leurs enfants sont invités à une soirée d'information et d'inscription le lundi 13 septembre prochain à 18h30, à la sacristie, située à l'arrière de l'église. Pour l'occasion, madame Berthe Dorais, agente de pastorale au diocèse de

Trois-Rivières, nous présentera le parcours de la Catéchèse Biblique Symbolique, en formule familiale, pour l'année 2010-2011.

Notons que les rencontres d'ÉVEIL à la foi débutent le lundi 27 septembre à 18h30 à la sacristie. À travers l'écoute des récits bibliques, la prière, les chants ainsi que les divers jeux de rôles et de bricolage, les rencontres d'ÉVEIL à la foi favorisent l'écoute de l'écho que la Parole de Dieu suscite en nous. Dès lors, les sacrements prennent tout leur sens et sont célébrés dans le respect du cheminement de chacun et chacune. Pour plus d'informations, communiquez avec

Louise Duchesne, responsable de la catéchèse
819 295-5234



REPAS DES VOISINS

Une nouvelle saison des *Repas des voisins* s'amorce avec l'automne qui arrive. Nos généreux bénévoles vont à nouveau mettre la main à la pâte pour vous « popoter » de bons repas qui, je crois, sont appréciés de tous.

Cette année, la livraison de ces repas débutera le 14 septembre. Tous les nouveaux clients seront les bienvenus. Pour vous inscrire, contactez monsieur Claude Villeneuve, au 819-295-5138.

Si le bénévolat vous intéresse, il nous fera plaisir de vous accueillir dans notre équipe.

Claire Chartier, responsable
L'Équipe des *Repas des voisins*



MIEUX VIVRE EN SANTÉ

Suite au succès de *Mieux vivre en santé*, l'activité qui s'adresse aux personnes de 50 ans et plus, reprendra cet automne. À chaque semaine, durant environ une heure, un groupe de plus de 25 citoyens et citoyennes font en groupe des exercices physiques adaptés provenant du programme

Vie Active. Les participants s'assurent ainsi de maintenir leur souplesse et leur forme physique dans une atmosphère agréable.

Des bénévoles ont été formés pour animer les rencontres. Madame *Pierrette Cossette* (819-295-5337) assumera cette année la responsabilité des activités. Celles-ci auront lieu le **lundi à 10 heures et elles débuteront le 20 septembre** prochain au Centre du Tricentenaire. Il n'y a pas de frais de participation, il n'y a que les bénéfiques à rester en forme et autonome le plus longtemps possible.

Raymond Beaudry

LE PROJET DE RÉSIDENCE EST TOUJOURS VIVANT



Le processus visant l'implantation d'une résidence pour personnes âgées autonomes et semi-autonomes se déroulait selon l'échéancier prévu. C'est alors que nous avons été freinés par les résultats de l'étude du sol en raison des nouvelles normes du Code du bâtiment en cas de séisme. Les solutions pour solidifier le sol potentiellement liquifiable étaient-elles possibles pour un projet comme la résidence dont le budget est limité ?

Le récent forage a permis de situer le roc à 69 pieds. La firme Prétech inc. propose de planter 88 pieux pour assurer la solidité de la résidence selon les normes du Code du bâtiment, le tout pour un montant d'environ 65 000 \$. Une modification gouvernementale de la subvention aux petites municipalités permettra de financer la grande partie des coûts. Une demande sera faite à la Caisse Desjardins pour combler la partie manquante.

Plusieurs points sont encore à finaliser avec la SHQ qui finance la moitié du projet. Toutefois, les membres du comité estiment pouvoir aller en appel d'offre assez tôt pour que la résidence soit complétée pour juin 2011.

Comme prévu depuis le début, une contribution sera demandée aux citoyens de Champlain pour réaliser l'implantation de la résidence. Les modalités seront précisées prochainement et vous en serez informés.

Raymond Beaudry

Au nom du Comité de la Résidence



POLITIQUE FAMILIALE DE LA MRC DES CHENAUX

NOUVEAUTÉ EN LOISIRS, BEAUCOUP PLUS D'ACTIVITÉS OFFERTES

Lors de l'élaboration de la Politique familiale de 2006 à 2008, toute la population avait été consultée pour faire le point sur les besoins de nos familles. Plusieurs demandes alors exprimées concernaient les loisirs. Certaines améliorations ont été prévues pour répondre à des besoins spécifiques de certaines municipalités. D'autres actions ont été retenues pour la MRC dans son ensemble, afin de permettre l'amélioration des services de loisirs par la collaboration entre les municipalités.

Ainsi depuis plus de deux ans, un « Réseau loisir des Chenaux » a été formé. Les responsables des loisirs de la MRC des Chenaux se rencontrent fréquemment pour mettre leurs ressources en commun dans la préparation d'activités et l'échange de services (formation des moniteurs, préparation de sorties, échange de matériel, etc.). Ce partenariat est grandement apprécié et permet d'améliorer la qualité des services offerts.

Cet automne, un pas de plus sera franchi grâce à cette collaboration: la production d'un cahier inter municipal des loisirs. Chaque foyer recevra un cahier spécial de la programmation des loisirs de l'automne 2010 inséré au centre du journal **Le Bulletin des Chenaux**, distribué le 18 août 2010. On y trouvera la liste des activités de loisir offertes dans 9 municipalités durant l'automne 2010 (Batiscan, Champlain, Sainte-Anne-de-la-Pérade, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Saint-Luc-de-Vincennes, Saint-Maurice, Saint-Narcisse, Saint-Prosper, Saint-Stanislas). Même si chaque municipalité fait de grands efforts pour offrir des activités à ses citoyens, la taille de celle-ci limite l'éventail des choix possibles. En vous informant des cours et activités organisés dans les municipalités environnantes, nous espérons vous offrir un plus grand choix tout en renforçant la collaboration inter municipale et le sentiment d'appartenance à la MRC des Chenaux. Vous recevrez aussi un tel cahier en décembre pour la programmation d'hiver et en mai pour la programmation du printemps et de l'été. **Un cahier à conserver!**

Je profite de cet article pour vous rappeler que dans chaque édition du Bulletin des Chenaux, se trouve une chronique illustrée du logo de la Politique familiale qui vous présente différentes suggestions d'activités familiales à faire durant le mois suivant dans le territoire de la MRC.



Je tiens à féliciter tous les responsables de loisir qui ont eu, en plein été, à accélérer leur planification des activités pour répondre à un échéancier commun.

Monique Landry
Coordonnatrice



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES RETRAITÉS

Les saines habitudes de vie

S'informer - Découvrir - Agir

Par la réalisation de « *Mieux vivre en santé* », l'AQDR des Chenaux a vite constaté que les aînés du territoire veulent se prendre en main et qu'il est important pour eux de maintenir une bonne santé!

C'est pourquoi nous avons mis sur pied le projet « à *NOTRE santé!* » qui a pour but d'outiller concrètement les aînés sur les saines habitudes de vie pouvant améliorer leur santé.



Découverte, partage, discussion et information seront l'essence même des activités réalisées dans le cadre de ce projet ouvert à tous les aînés de la MRC des Chenaux.

Pour connaître les thèmes et dates d'activités, surveillez notre chronique dans le Bulletin des Chenaux ou contactez-nous au **819-840-3090**.

Saviez-vous que... vie saine signifie *faire des choix positifs qui améliorent votre santé physique, mentale et spirituelle.*

Première activité

DECOUVERTE ET INITIATION AU YOGA

Lundi 13 septembre 2010

Salle municipale - Saint-Narcisse - 9 h 30

Mercredi 22 septembre 2010

Centre communautaire C-H-Lapointe - Sainte-Anne-de-la-Pérade - 9 h 30

Pour y participer, veuillez confirmer votre présence au **819-840-3090**

À *NOTRE santé!* est un projet de l'AQDR des Chenaux, mis en place grâce à la participation financière du Gouvernement du Québec, dans le cadre de son programme *Du cœur à l'action pour les aînés du Québec.*

Patricia Goyette, agente de développement
AQDR des Chenaux

PARC DE LA RIVIERE BATISCAN



Samedi, 4 septembre : Journée « Myco »

Le Parc de la rivière Batiscan vous invite à une intrusion dans le monde des champignons en compagnie de monsieur Yvon Leclerc, mycologue. Vous êtes donc invités à une journée bien spéciale avec un programme fort intéressant :



- 10 h : Présentation et initiation à l'identification des champignons.
- 11 h : Cueillette en forêt des spécimens abordés.
- 12h30 : Dîner – Chacun apporte son lunch.
- 13h30 : Cueillette de spécimens dans un écosystème différent.
- 15h30 : Identification et dégustation des spécimens récoltés.

Coût : 14,00 \$ - gratuit pour les enfants de 12 ans et moins.

Citoyens de la MRC des Chenaux, votre entrée au Parc est gratuite !

Inscrivez-vous dès maintenant ! Les places sont limitées !
en téléphonant au secteur barrage : **418-328-3599**.
(Possibilité d'inscription par carte de crédit)

**APPORTEZ UN
COUTEAU ET DES
PETITS SACS EN
PAPIER !!**

Jacynthe Villemure



CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DES RIVERAINS

C'est avec enthousiasme que le Centre d'action bénévole des Riverains vous annonce la reprise de ses activités. Plusieurs services sont offerts à la population tels que : popote roulante, accompagnement-transport, PAIR, lire et faire lire, journal « *Résonance* », dépannage alimentaire, projet collation dans les écoles primaires, paniers de Noël, courrier des enfants, photocopies, télécopies, références et informations. De plus, nous vous rappelons que le Centre d'action bénévole des Riverains dessert les municipalités de Batiscan, Champlain, Saint-Prosper, Sainte-Genève-de-Batiscan et Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Comme vous le savez sans doute, tous ces services ne seraient disponibles sans l'apport considérable de nos étoiles : « **LES BÉNÉVOLES** ». Nous avons grandement besoin de l'implication des gens, alors si comme eux vous voulez faire entrer une étoile au cœur de votre vie, n'hésitez pas à nous contacter au 418-325-3100 ou nous visiter au 100, rue de la Fabrique à Sainte-Anne-de-la-Pérade. Nous vous rencontrerons afin de vous donner les détails de l'implication demandée. N'hésitez pas à vous informer car bien souvent, il n'est pas nécessaire de consacrer énormément de temps, une petite implication peut suffire pour faire la différence.



Le Centre d'action bénévole des Riverains, un milieu pour vous et avec vous!

Marie-Claude Samuel, directrice générale
Téléphone : 418-325-3100



PARCOURS CAMPAGN'ART

DÉCOUVERTE EN ATELIERS

MRC DES CHENAUX

25 et 26 SEPTEMBRE 2010

de 10 heures à 17 heures

DANS LE CADRE DES JOURNÉES DE LA CULTURE

Pour prendre connaissance du dépliant et connaître l'adresse des artistes participants, rendez-vous au www.mrcdeschenaux.ca, sous l'onglet « Culture/Événements et activités culturels ».

600 \$ en prix à gagner !

À chaque visite d'atelier que vous ferez, vous pourrez remplir un coupon de participation et courir la chance de gagner un des deux prix de 300 \$ échangeables seulement dans l'un des ateliers participants. Visiter les ateliers, ça peut être payant !

Marie-Pier Lemaire

Agente de développement culturel



URGENCE NUCLÉAIRE

N'oubliez pas de vérifier si votre fichier des bons gestes à poser, vos comprimés d'iode, votre DVD ainsi que votre dépliant d'information générale sont bien rangés, dans un endroit accessible et connu de tous les occupants de la maison! Profitez-en également pour visionner à nouveau votre DVD (ou cassette VHS) d'information intitulé « *En cas d'urgence nucléaire, je sais quoi faire!* ». Un rappel annuel des bons gestes à poser est un excellent moyen de rester prêt à intervenir efficacement en cas d'urgence nucléaire.

Aux nouveaux arrivants,

Vous êtes un nouvel arrivant de la municipalité de Champlain? Vous faites peut-être partie de la zone de 8 km autour de la centrale nucléaire de Gentilly-2. Si tel est le cas, vous devez avoir en main les outils essentiels afin de vous protéger, ainsi que votre famille, en cas d'accident nucléaire. Pour avoir plus d'information, adressez-vous à votre municipalité qui vous renseignera et vous remettra, s'il y a lieu, vos comprimés d'iode, un document d'information générale, un fichier des bons gestes à poser ainsi qu'un DVD.

Valérie Lessard Masson

Conseillère en communication d'urgence, Services Québec

valerie.lessard@servicesquebec.gouv.qc.ca



PROGRAMMES D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Programmes de rénovation de la Société d'habitation du Québec

➤ PROGRAMME RÉNOVILLAGE

Votre résidence est évaluée à moins de 75 000 \$ et nécessite des réparations majeures ?
Vous êtes propriétaire-occupant et votre revenu est très limité :

1	personne	=	27 601 \$
2-3	personnes	=	31 201 \$
4-5	personnes	=	34 201 \$
6	personnes et plus	=	36 301 \$

Vous êtes peut-être admissible à une aide financière pouvant atteindre 10 000 \$.

➤ PROGRAMME DE REPARATIONS D'URGENCE (PRU)

Votre résidence est évaluée à moins de 75 000 \$ et nécessite des travaux URGENT ?
Exemple : Toit qui coule, panneau électrique dangereux.

Vous êtes propriétaire-occupant et votre revenu est très limité :

1	personne	=	17 500 \$
2-3	personnes	=	21 500 \$
4-5	personnes	=	24 500 \$
6	personnes et plus	=	27 000 \$

Vous êtes peut-être admissible à une aide financière pouvant atteindre 6 000 \$.

Pour des informations supplémentaires sur ces programmes, veuillez communiquer avec madame

Kathy Lescadres
819-840-0704, poste 2200
par courriel : info@mrcdeschenaux.ca.